AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

226C2118
FR0010220475-FS0984

20 novembre 2026

Déclarations de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

ALSTOM

(Euronext Paris)

1. Par courrier reçu le 19 novembre 2026, Goldman Sachs International (Plumtree Court, 25 Shoe Lane, London, EC4A 4AU, Royaume-Uni) a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 13 novembre 2026, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société ALSTOM et détenir, à cette date, individuellement, 23 206 438 actions ALSTOM représentant autant de droits de vote, soit 5,02% du capital et des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions ALSTOM hors marché.

À cette occasion, The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE19801, Etats-Unis) **n'a franchi aucun seuil** et détient, au 13 novembre 2026, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'il contrôle, 25 040 635 actions ALSTOM représentant autant de droits de vote, soit 5,41% du capital et des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit:

	Actions et droits de vote	**% capital et droits de vote**
Goldman Sachs International	23 206 438	5,02
Goldman Sachs Asset Management, L.P.	768 777	0,17
Goldman Sachs Finance Corp International Ltd	694 221	0,14
Goldman Sachs Bank Europe SE	226 688	0,05
Goldman Sachs Asset Management International	134 247	0,03
Goldman Sachs & Co. LLC	10 262	ns
Folio Investments Inc.	2	ns
Total The Goldman Sachs Group, Inc.	**25 040 635**	**5,41**

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, au 13 novembre 2026, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 2 942 962 actions ALSTOM (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 1 109 473 actions ALSTOM résultant d'un prêt de titre avec « *securities lending* » portant sur autant d'actions ALSTOM et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions ;

- 134 789 actions ALSTOM résultant de la détention de 5 contrats « *call option* » à dénouement physique, exerçables jusqu'au 18 décembre 2026, à des prix unitaires compris entre 20,34 € et 30,00 € ; et

- 1 698 700 actions ALSTOM résultant de la détention de 5 contrats « *put option* » à dénouement physique, exerçables jusqu'entre le 18 décembre 2026 et le 21 décembre 2029, à des prix unitaires compris entre 14,00 € et 22,00 €.

[1] Sur la base d'un capital composé, à cette date, de 462 616 024 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, au 13 novembre 2026, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 19 303 360 actions ALSTOM (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 1 643 369 actions ALSTOM résultant de la détention de 2 contrats « *call option* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 27 novembre 2031 et le 9 décembre 2032 ;

- 130 610 actions ALSTOM résultant de la détention de 52 contrats « *call warrant* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 18 décembre 2026 et le 27 novembre 2031, à des prix unitaires compris entre 5,02 € et 30,00 € ; et

- 17 529 381 actions ALSTOM résultant de la détention de 288 contrats « *swap* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 19 novembre 2026 et le 17 novembre 2036.

2. Par un second courrier reçu le 19 novembre 2026, Goldman Sachs International (Plumtree Court, 25 Shoe Lane, London, EC4A 4AU, Royaume-Uni) a déclaré avoir franchi individuellement en baisse, le 16 novembre 2026, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société ALSTOM et détenir, individuellement, 22 710 431 actions ALSTOM représentant autant de droits de vote, soit 4,91% du capital et des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions ALSTOM hors marché.

À cette occasion, The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE19801, Etats-Unis) **n'a franchi aucun seuil** et détient, au 16 novembre 2026, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'il contrôle, 24 510 888 actions ALSTOM représentant autant de droits de vote, soit 5,30% du capital et des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit:

	Actions et droits de vote	**% capital et droits de vote**
Goldman Sachs International	22 710 431	4,91
Goldman Sachs Asset Management, L.P.	753 213	0,16
Goldman Sachs Finance Corp International Ltd	694 221	0,15
Goldman Sachs Bank Europe SE	208 512	0,05
Goldman Sachs Asset Management International	134 247	0,03
Goldman Sachs & Co. LLC	10 262	ns
Folio Investments Inc.	2	ns
Total The Goldman Sachs Group, Inc.	**24 510 888**	**5,30**

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 2 696 746 actions ALSTOM (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 863 257 actions ALSTOM résultant d'un prêt de titre avec « *securities lending* » portant sur autant d'actions ALSTOM et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions ;

- 134 789 actions ALSTOM résultant de la détention de 5 contrats « *call option* » à dénouement physique, exerçables jusqu'au 18 décembre 2026, à des prix unitaires compris entre 24,00 € et 30,00 € ; et

- 1 698 700 actions ALSTOM résultant de la détention de 5 contrats « *put option* » à dénouement physique, exerçables jusqu'entre le 18 décembre 2026 et le 21 décembre 2029, à des prix unitaires compris entre 14,00 € et 22,00 €.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 19 037 422 actions ALSTOM (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 1 662 226 actions ALSTOM résultant de la détention de 2 contrats « *call option* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 27 novembre 2031 et le 9 décembre 2032 ;

[2] Sur la base d'un capital composé de 462 619 478 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

- 106 412 actions ALSTOM résultant de la détention de 53 contrats « *call warrant* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 16 novembre 2026 et le 27 novembre 2031, à des prix unitaires compris entre 4,92 € et 30,00 € ; et

- 17 268 784 actions ALSTOM résultant de la détention de 287 contrats « *swap* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 19 novembre 2026 et le 17 novembre 2036.

_____